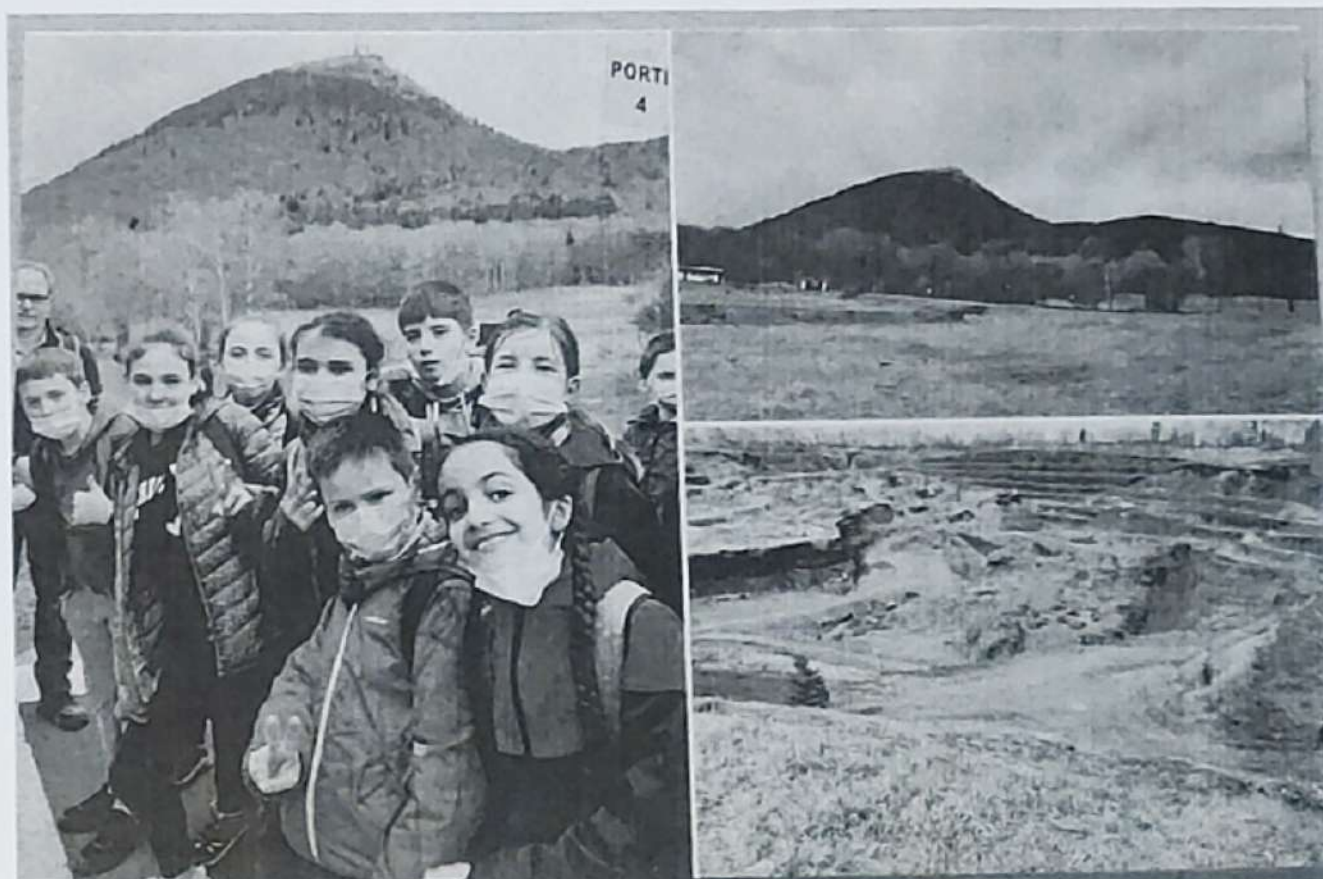


Bulletin d'informations municipales n° 15

16 mai 2022



Voyage en Auvergne pour la classe de M. Thierry Laurent

Mairie - Infos

SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 - Mail : commune.audeux@orange.fr
SITE de la commune : www.audeux.eu

Ouverture au public

Mardi et vendredi

14 h 00 - 18 h 00

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement
Mme le Maire Françoise Galliou au 06 03 36 77 38
Mme Laurence Gauthier 1^{er} adjoint au 06 81 40 08 86
Mme Estelle Grundisch 2^e adjoint

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !



16 mai 2022

Tous les membres du conseil étaient présents sauf Noëlle Sarrasin excusée.
Frédéric Lombard a été nommé secrétaire de séance.

Schéma de Cohérence territoriale SCOT

Madame le Maire revenant d'une réunion du SCOT, en profite pour donner des informations à ce sujet. Le territoire du SCOT est plus vaste que celui de GBM et englobe également la partie Doubs du Val marnaysien.

Le SCOT de l'agglomération bisontine a été adopté en 2011 et a entraîné pendant 6 ans une remise en question des documents d'urbanisme des communes ainsi couvertes. En fixant les grandes lignes de développement de son territoire à l'horizon 2035, le SCOT vise une gestion plus économe de l'espace, notamment en préservant les milieux naturels et agricoles. Depuis 2017, les enjeux du réchauffement climatique, de la révolution numérique et des réformes institutionnelles ont conduit le Syndicat Mixte à engager la révision de son SCOT dans la perspective d'un territoire résilient c'est-à-dire sachant s'adapter aux évolutions en cours ou à venir, pour le bien-être de ses habitants.

Les premières réunions de préparation de sa révision sont en cours. Les trois premières séances concernaient les thèmes suivants :

Habitat : L'agglomération connaît une pénurie de terrains constructibles, avec un manque de 900 logements environ. Des pistes doivent être trouvées pour remédier à ce problème tout en ménageant le terrain agricole.

Commerce : L'agglomération est bien dotée dans ce domaine, mais un effort doit être fait sur les espaces dédiés aux artisans, qui peinent à trouver des terrains pour s'installer.

Agriculture : Bien que disposant d'une agriculture riche, l'agglomération n'est pas auto-suffisante à plus de 2%. Ceci résulte d'une agriculture presque exclusivement tournée vers les produits laitiers. L'agglomération bisontine recherche 55 hectares dédiés au maraîchage, 90 hectares pour la culture des lentilles ainsi que 40 hectares de vergers.

La prochaine séance sera consacrée à la biodiversité.

Le Schéma de Cohérence Territoriale doit permettre de trouver un équilibre entre les besoins dans ces différents domaines.

Voirie

Grande Rue

GBM a lancé l'appel d'offre pour un maître d'œuvre sur le chantier de réhabilitation de la Grande Rue. Les travaux sur cette voie ne pourront vraisemblablement pas commencer avant l'année prochaine. Une réflexion sur l'état des égouts se trouvant sous cette voie sera également menée, la réfection de la voirie étant une occasion pour mener des travaux sur ce réseau vieillissant.

Rue du Centre et arrêt du bus scolaire rue de la Mairie

Les croisements de véhicules dans la Rue du Centre posent problème lorsqu'un l'un des deux véhicules est un bus. Le plus petit véhicule doit alors reculer ou empiéter sur un terrain privé afin de laisser passer l'autre. Il est proposé de mettre la rue du Centre en sens unique dans le sens aujourd'hui emprunté par le bus scolaire. L'autre sens serait donc interdit sauf cycles et véhicules agricoles.

D'autre part, l'arrêt du bus devant l'école, rue de la Mairie, pose un problème de *sécurité*, des véhicules pouvant le doubler alors que des enfants traversent la rue pour le rejoindre. Il est *proposé* de réduire la largeur de la rue à cet endroit. Les voitures devront ainsi attendre le départ du *bus* pour pouvoir circuler rue de la Mairie.

Après débat sur les possibles conséquences de ces propositions, le conseil municipal décide leur *mise* en œuvre de façon provisoire. Le passage en sens unique comme la réduction de la rue peuvent en effet être effectués sans coûts pour la commune avec du matériel amovible fourni par GBM. Un test sera réalisé durant une période scolaire, en juin ou septembre selon les disponibilités du matériel à fournir par GMB.

Rue des Vignes et rue du Bois Mussot

Deux solutions sont proposées pour limiter la vitesse des véhicules qui empruntent la rue des Vignes puis la rue du Bois Mussot pour rejoindre le stade :

- installation d'un coussin lyonnais (béton) au début de la rue des Vignes, là où existe déjà un rétrécissement. La faible largeur de la rue à cet endroit permettrait de ralentir les véhicules dans les deux sens en installant un seul coussin ;
- installation d'un terre-plein à la jonction des deux rues (des Vignes et du Bois Mussot) et ajout d'un stop à la sortie de la rue du Bois Mussot. Le terre-plein imposerait un virage plus serré aux véhicules venant de la Grande Rue et rejoignant la rue du Bois Mussot, les forçant à ralentir significativement.

Le conseil décide de l'application de la seconde proposition *uniquement*, le coussin lyonnais étant jugé d'un impact trop modéré.

Rue du Charmot

Le virage se trouvant à la frontière des communes de Noironne et Audeux pose un problème de visibilité, les véhicules ne ralentissant que rarement à cet endroit. L'installation d'un coussin lyonnais de chaque côté du virage pourrait résoudre le problème, la diminution de vitesse n'étant essentielle que sur une courte distance. La question de la faisabilité de cette proposition sera soumise à GBM voire au département puisque cette route est de son ressort.

Le conseil prendra ensuite contact avec la commune de Noironne pour évoquer la possibilité de ce projet commun.

Questions diverses en rapport avec la voirie

Un résident de la commune a demandé le goudronnage du chemin communal menant à sa maison. Ce chemin qui pour l'instant ne porte pas de nom dessert la propriété de Mme Michèle Richard et celle de Mme Anzalone et M. Py : c'est un terrain privé de la commune, et les travaux qui y seront faits ne pourront donner lieu à aucun financement GBM. Ils resteront donc à l'entière charge de la commune, cette voie n'ayant pas été transférée à la communauté d'agglo. Dans un premier temps, le conseil déterminera les propriétaires des parcelles voisines et vérifiera le bornage des parcelles concernées, avant d'étudier la faisabilité du projet.

Par ailleurs, un terrain communal non cadastré de 86 m² a été identifié au milieu du chemin d'accès menant à l'installation agricole du Gaec de l'Aube et à une future maison en projet de construction. La mairie recherche le moyen le plus simple et le moins onéreux en frais notariaux de céder ce terrain de faible valeur au GAEC de l'Aube, ce chemin étant à l'usage unique de l'exploitation depuis sa construction remontant à 1976. La parcelle a déjà été bornée aux frais du futur acquéreur et le conseil donne son accord pour le déclassement de la parcelle du statut de chemin communal à celui de chemin rural, procédure conseillée par l'office notarial avant toute autre opération.

Concours de piles

Lundi 28 mars 2022 se sont tenues les remises de prix du concours "A vos piles, collectez, gagnez !" qui a mobilisé 24 écoles et un total de 3914 élèves sur le territoire du SYBERT. Organisé avec l'éco-organisme SCRELEC, les participants sont parvenus à collecter près de 8,5 tonnes de piles et batteries usagées. L'équipe Batribox s'est rendue dans les établissements gagnants en compagnie du service Prévention du SYBERT pour remettre les chèques correspondant au prix remporté. C'est le RPI Audeux – Chauenne – Noironne (25170) qui a remporté le 1^{er} prix avec 569,2 kg de piles collectées. Un chèque de 400 euros a été remis à nos écoles



Petite annonce

Bonjour,
Je suis actuellement en train de créer un verger participatif à Audeux, et je suis à la recherche de familles intéressées pour vivre l'aventure avec moi.
Le projet consiste à planter et à entretenir le verger pour les 2/3 années à venir et quand les premiers fruits arriveront, nous pourrons tous en profiter et partager le résultat de notre travail.
N'ayez pas peur, l'entretien n'est pas très exigeant, je prévois 3 à 4 jours ou demies journées de travail par an. Si le projet vous intéresse et que vous êtes motivé/e/s, n'hésitez pas à me contacter au 06.36.68.85.22 ou par mail à pious25@hotmail.fr. Je serai ravi de vous exposer le projet plus en détail !
Bonne journée, Pierrette Gauthier

CLUB DES ANCIENS AUDEUX NOIRONTE ET SES ENVIRONS

MARCHE GOURMANDE

19 JUIN 2022 à NOIRONTE



MENU

Apéritif

Crudités (carottes, tomates, thon
terrines)

Filet mignon sauce comté vin jaune
et son mille-feuille pommes de terre

Fromage - Dessert

Adultes : 18 €

Enfants : 14 €

PARCOURS 8 kms



Départ de la Salle des Fêtes de Noironte à partir de
11H avec vos tickets
(Merci d'apporter vos couteau et fourchette)

Vous pouvez inviter vos amis, enfants, etc...

COUPON REPONSE avant le 9 juin 2022 avec règlement obligatoire
à Jacques BONVALLOT ou Michel MINARY ou Brigitte CANONNE

M.....Nombre de participants